

## Chiffres-clés PACA 2012

### LE MARCHÉ DU TRAVAIL

#### L'emploi

Après plusieurs années de croissance, l'année 2010 marque un arrêt de la hausse de l'emploi régional. La réduction des effectifs publics et privés dans les secteurs de l'animation et du sport n'est pas significative (inférieure à 1 %), mais l'augmentation du nombre de demandeurs d'emploi de 8 % confirme ce changement de dynamique.

Les Hautes-Alpes se distinguent des autres départements par une hausse de l'emploi salarié du privé de plus de 5 %, mais accompagnée d'une nette augmentation du nombre de demandeurs d'emploi dans ces mêmes secteurs (+ 15 points).

L'emploi globalise près de 27 000 personnes en région PACA.

#### ► Près de 27 000 emplois dans les secteurs de l'animation et du sport

Estimation régionale d'emploi. Il est question ici « d'estimation » à la fois parce que certaines données sont provisoires et parce que les sources disponibles portent sur les années 2009 à 2011.

##### SALARIÉS DU PRIVÉ

(Données provisoires Unédic, cumul déc. 2010)

- Gestion des installations sportives
- Activités des clubs sportifs
- Activités des centres de culture sportive
- Autres activités liées au sport
- Enseignement des disciplines sportives et activités de loisirs
- Autres activités récréatives et de loisirs

**11 000 personnes**

##### EFFECTIFS TOTAUX DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

(Données CNFPT, estimations au 31 déc. 2009)

- Service sport
- Service jeunesse et animation

**9 400 personnes**  
(hors emplois aidés)

##### ENTREPRENEURS INDIVIDUELS

(Données Insee, dénombrement des entreprises janvier 2011)

- Gestion des installations techniques
- Autres activités sportives
- Autres activités récréatives

**6 400 personnes**

ESTIMATION D'EMPLOI DANS LES SECTEURS JEUNESSE ET SPORTS → **26 800 personnes**

EMPLOI SALARIÉ DANS L'ACCUEIL SANS HÉBERGEMENT D'ENFANTS ET D'ADOLESCENTS (NAF 88.99 A ET B) → **15 300 personnes** (Données provisoires Unédic, cumul déc. 2010)

EMPLOI SALARIÉ DANS LES AUTRES ORGANISATIONS FONCTIONNANT PAR ADHÉSION VOLONTAIRE → **24 800 personnes** (Données provisoires Unédic, cumul déc. 2010)



Directeur de publication : **Mario Barsamian** - Réalisation : **Anne-Sophie Dumortier**  
(mission animation et sports), en collaboration avec **Agnès Saez-Mallet**  
Conception : **Lightcomm**. Crédits photo : **istock**  
Illustrations : **Yanis Farina / Eloïse Gérémy-Landrier / Céline Pesle**



## Disponibilité des informations statistiques

- 2012** ▶ Pôle emploi, Crédoc – Enquête sur les besoins de main-d’œuvre (BMO)
- 2011-2012** ▶ • ORM – Données sur les effectifs en formation Jeunesse et Sports en PACA  
• Éducation nationale – DEPP (BCP) – Données sur les effectifs en formation Staps
- 2011** ▶ • Pôle emploi, Direccte – Données sur la demande d’emploi  
• Insee – Dénombrement des entreprises et des établissements au 1<sup>er</sup> janvier  
• CROS Provence-Alpes et Côte d’Azur – Données sur le plan régional pour l’emploi sportif (PRE sport)  
• DRDJS PACA, ORM – Données sur les diplômés Jeunesse et Sports
- 2010** ▶ Unédic – Données provisoires sur l’emploi salarié du secteur privé
- 2009** ▶ CNFPT – Étude régionale sur les emplois et métiers territoriaux en PACA publiée en mai 2011

## Où se répartissent les secteurs de la jeunesse et des sports ?

### Les activités des employeurs définies par l’Insee (nomenclature NAF 732 – rév. 2008)

- 85.51Z** ▶ Enseignement de disciplines sportives et d’activités de loisirs  
Formation d’activités sportives dispensée à des groupes ou à des individus dans des camps ou des écoles. Les écoles de formation sportive de jour et celles offrant un hébergement sont également incluses. Cette sous-classe ne comprend pas la formation sportive donnée dans les écoles et universités. La formation peut être dispensée dans diverses structures telles que les installations de formation de l’unité ou du client, des établissements d’enseignement ou par d’autres moyens. La formation relevant de cette sous-classe est formellement organisée.
- 93.11Z** ▶ Gestion des installations sportives
- 93.12Z** ▶ Activités des clubs sportifs  
Activités des clubs de sports – professionnels, semi-professionnels ou amateurs – qui donnent à leurs membres la possibilité de pratiquer des activités sportives (clubs de football, natation, sports d’hiver, etc.).
- 93.13Z** ▶ Activités des centres de culture physique (et de musculation)
- 93.19Z** ▶ Autres activités liées au sport  
Cette sous-classe comprend :
- les activités des producteurs ou promoteurs d’événements sportifs, disposant ou non de leurs propres installations ;
  - les activités des sportifs professionnels, des arbitres, des juges, des chronomètres, etc. ;
  - les activités des ligues sportives et organismes de réglementation ;
  - les activités liées à la promotion de manifestations sportives ;
  - les activités des écuries de chevaux de course, des chenils de lévriers de course et des écuries de voitures de course ;
  - l’exploitation de réserves pour la pêche et la chasse sportives ;
  - les activités des guides de montagne ;
  - les activités de soutien à la pêche et à la chasse sportives ou récréatives.
- 93.29Z** ▶ Autres activités récréatives et de loisirs  
Cette sous-classe comprend, entre autres ;
- les activités des parcs de loisirs (sans hébergement) ;
  - l’exploitation d’installations de transport de plaisance (marinas) ;
  - l’exploitation des domaines skiables ;
  - la location d’équipements de loisirs et d’agrément dans le cadre d’installations récréatives, etc.
- 88.99A** ▶ Autre accueil ou accompagnement sans hébergement d’enfants et d’adolescents  
Cette sous-classe comprend :
- les services des œuvres d’adoption ;
  - la protection des enfants et adolescents contre les mauvais traitements, guidance infantile ;
  - les actions socio-éducatives en milieu ouvert à destination des enfants et adolescents, y compris via les familles.



**88.99B ▶ Action sociale sans hébergement non comptabilisée ailleurs**

Cette sous-classe comprend, entre autres :

- les activités sociales au niveau des collectivités et des quartiers ;
- les conseils d'économie domestique, conseils conjugaux ou familiaux, etc. ;
- la réadaptation professionnelle et la réinsertion des chômeurs, à condition que ces activités ne comportent qu'un élément pédagogique limité.

**94.99Z ▶ Autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire**

Cette sous-classe comprend, entre autres :

- les activités des organisations (non affiliées directement à un parti politique) qui militent en faveur d'une cause ou d'une question d'intérêt public en sensibilisant l'opinion publique, en faisant pression sur les milieux politiques, en collectant des fonds, etc. ;
- les organisations apportant leur soutien à des activités communautaires et éducatives n.c.a. (non comptabilisées ailleurs) ;
- les organisations pour la protection et la défense des intérêts de groupes spéciaux ;
- les associations de jeunes, les associations d'étudiants, les clubs universitaires, les amicales d'étudiants ;
- les associations spécialisées dans des occupations culturelles ou récréatives (autres que les clubs sportifs et les cercles de jeux).

*En violet, le champ Jeunesse et Sports classiquement défini par les nomenclatures.*

*En bleu, les secteurs sociaux dans lesquels évoluent de nombreux animateurs.*

*En vert, les autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire.*

## Les métiers définis par Pôle emploi (code ROME V3 - 2009)

La structure du ROME (répertoire opérationnel des métiers et des emplois) évolue et s'enrichit de fiches-métiers reflétant les évolutions du marché du travail. Le nouveau code ROME est composé d'une lettre et de quatre chiffres.

**G1201 ▶ Accompagnement de voyages, d'activités culturelles ou sportives :**

accompagnement de personnes lors de circuits touristiques ou visites de sites comme l'accompagnateur randonnée, le guide de haute montagne, le guide de tourisme équestre, le guide touristique, etc.

**G1202 ▶ Animation d'activités culturelles et ludiques :**

animateur d'ateliers, de clubs vacances, d'activités ludiques, responsable d'animation en centre de vacances, etc.

**G1203 ▶ Animation de loisirs auprès d'enfants ou d'adolescents :**

animateur d'activités périscolaires, de centres aérés et loisirs, etc.

**G1204 ▶ Éducation en activités sportives :**

animateur sportif, éducateurs sportifs, conseillers sportifs, entraîneur, maître-nageur, moniteur d'éducation sportive, etc.

**G1403 ▶ Gestion de structure de loisirs ou d'hébergement :**

exploitants d'équipements sportifs et de loisirs.

**K1206 ▶ Intervention socioculturelle :**

animateur de vie locale, de quartier, de chantiers de jeunes bénévoles, directeur de centre social ou socioculturel, responsable maison de quartier, etc.

**L1401 ▶ Sportif professionnel**

*La nomenclature Insee permet d'estimer l'emploi.*

*Celle de Pôle emploi permet d'appréhender le marché du travail.*

## ► Très légère baisse de l'emploi animation et sport après plusieurs années de hausse

Les emplois salariés du secteur privé en 2010

	Nombre d'établissements employeurs	Évolution 2009-2010 (%)	Effectifs salariés	Évolution 2009-2010 (%)
<b>Secteurs animation et sports</b>				
Gestion d'installations sportives	251	0	1 384	- 2
Activités des clubs sportifs	1 727	- 1	6 513	+ 1
Activités des centres de culture sportive	64	+ 3*	153	+ 2*
Autres activités liées au sport	116	+ 10	512	+ 6
Enseignement des disciplines sportives et activités de loisirs	246	- 2	826	- 1
Autres activités récréatives et de loisirs	271	- 4	1 564	- 9
<b>Total salariés animation et sports</b>	<b>2 675</b>	<b>- 1</b>	<b>10 952</b>	<b>- 1</b>
<b>Autres secteurs d'insertion des animateurs</b>				
Autre action sociale sans hébergement	897	- 3	15 291	0
Autre organisation fonctionnant par adhésion volontaire	3 480	+ 1	24 847	- 1
<b>Total salariés de la région, tous secteurs</b>	<b>146 753</b>	<b>0</b>	<b>1 187 449</b>	<b>+ 1</b>

Source : Unédic – Emploi salarié au 31 décembre 2009 et 2010 (données provisoires), région PACA (hors Monaco) – Traitement ORM.

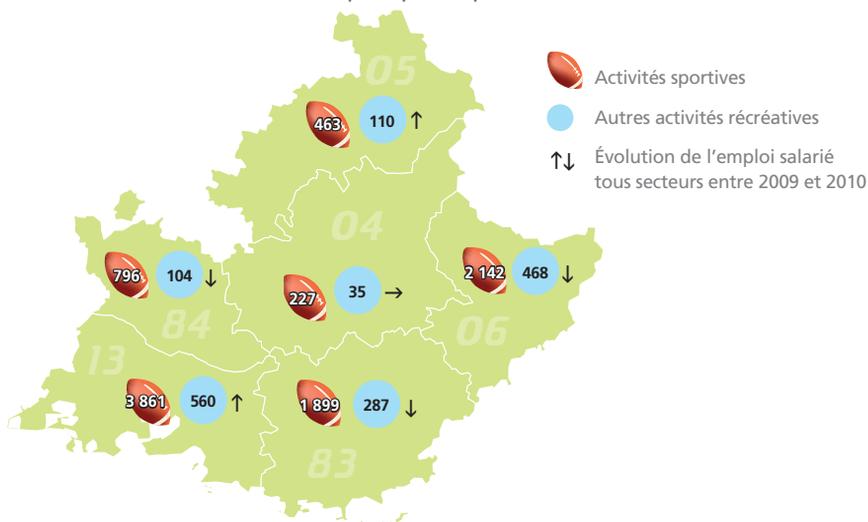
\* Part calculée sur des effectifs inférieures à 100.

Après plusieurs années de croissance de l'emploi et du nombre d'établissements, les secteurs de l'animation et du sport enregistrent une baisse de 1 % des effectifs salariés du privé alors que, jusque là, ils avaient été épargnés par la crise. Cette réduction n'est pas significative ; d'ailleurs on parlera plutôt de stagnation. Toutefois, elle marque un changement de la dynamique du marché de l'emploi principalement dans les activités récréatives et des loisirs et dans la gestion des installations sportives.

*Nb : les données sexuées ne sont plus disponibles pour les effectifs provisoires de salariés du privé. De même, l'ORM n'a pu obtenir les données concernant l'emploi en collectivités territoriales, ni celles concernant les CUI-CAE.*



## Effectifs salariés animation et sport par département en 2010



Source : Unédic – Emploi salarié 2010 (données provisoires), région PACA – Traitement ORM.

Seuls les Hautes-Alpes et les Bouches-du-Rhône voient leurs effectifs de salariés du privé animation et sport augmenter (respectivement de 5 % et 1 %). Dans les autres départements, le nombre de salariés décroît, surtout dans le Vaucluse où les effectifs des activités récréatives ont été divisés par trois en un an.

## ► Près de 6 500 entrepreneurs individuels dans le sport et l'animation

### Entrepreneurs individuels en 2011

	Effectifs
Gestion des installations sportives	135
Activités des clubs de sport	126
Activités des centres de culture physique	70
Autres activités liées au sport	574
Enseignement des disciplines sportives	4 337
Autres activités récréatives et de loisirs	1 203
<b>Total</b>	<b>6 445</b>



Source : Insee – Dénombrement des entreprises et des établissements au 1<sup>er</sup> janvier 2011 – Traitement ORM.

## ► Le plan régional pour l'emploi sportif (PRE sport)

Dans le cadre du plan régional pour l'emploi mis en place en 2005, le Conseil régional incite au recrutement de jeunes diplômés dans le secteur sportif. L'objectif est de promouvoir l'emploi dans un secteur attractif et de contribuer à l'amélioration de la situation économique des associations.

En 2011, le PRE a évolué pour devenir le CREER (contrat régional pour l'emploi et une économie responsable). En ce qui concerne le volet sport, toutes les mesures PRE ont été reprises dans le dispositif CREER. Ce dernier vise toujours à faciliter l'emploi des agents de développement et des éducateurs sportifs.

## Les diplômes du ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et de la Vie associative

Bapaat (brevet d'aptitude professionnelle d'assistant animateur technique)	niveau V
BEES 1 (brevet d'État d'éducateur sportif 1 <sup>er</sup> degré)	niveau IV
BPJEPS (brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport)	niveau IV
DEJEPS (diplôme d'État de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport)	niveau III
BEES 2 (brevet d'État d'éducateur sportif 2 <sup>e</sup> degré)	niveau II
DESJEPS (diplôme d'État supérieur de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport)	niveau II

Depuis sa création en 2005, l'aide régionale à l'emploi sportif a permis l'embauche de 816 personnes dont 334 dans les Bouches-du-Rhône. Les embauches se font principalement dans les départements du littoral (Bouches-du-Rhône, Alpes-Maritimes, Var) et dans des clubs de disciplines olympiques. Les femmes représentent un peu plus d'un quart des effectifs entrés dans le dispositif.

Plus d'un employeur sur cinq est primo-employeur d'un éducateur/animateur ou agent de développement. Les demandeurs d'emploi sont privilégiés dans les embauches comme le prévoit le dispositif. Les titulaires de diplôme délivré par le ministère chargé du sport, de niveau IV (BEES 1 ou BPJEPS sport), sont majoritaires parmi les recrutés.

### Effectifs entrés dans le dispositif PRE depuis sa création

	Alpes-de-Haute-Provence	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	PACA
2005	1	7	20	50	26	12	116
2006	7	5	36	59	19	9	135
2007	9	6	50	72	24	15	176
2008	6	5	36	58	16	13	134
2009	4	4	46	41	14	14	123
2010	2	3	12	27	4	11	59
2011 CREER	3	2	17	27	15	9	73
<b>Total départemental</b>	<b>32</b>	<b>32</b>	<b>217</b>	<b>334</b>	<b>118</b>	<b>83</b>	<b>816</b>

Source : CROS Provence-Alpes et CROS Côte d'Azur – Effectifs PRE de 2005 à 2011 – Traitement ORM.



## La demande d'emploi

### Les catégories de demandeurs d'emploi prises en compte dans les calculs

**Catégorie ABC :** demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi.

**DEFM :** demandeurs d'emploi en fin de mois.

**DEE :** demandes d'emploi enregistrées.

**DES :** demandes d'emploi sorties.

### ► Une hausse importante des demandeurs d'emploi de l'animation et du sport en 2011

Demandeurs d'emploi au 31 décembre 2011

	Effectifs DEFM	Dont part des femmes (%)	Dont part des moins de 25 ans (%)	Dont part des niveaux IV et plus (%)	Dont part des DEFM inscrits depuis plus d'un an (%)
Accompagnement de voyages, d'activités culturelles ou sportives	618	72	8	86	45
Animation d'activités culturelles et ludiques	1 042	66	13	72	38
Animation de loisirs auprès d'enfants ou d'adolescents	2 605	74	40	53	30
Éducation en activités sportives	2 693	32	18	76	29
Gestion de structure de loisirs ou d'hébergement	257	31	3	73	27
Intervention socioculturelle	799	65	8	72	40
Sportif professionnel	346	16	27	60	30
<b>Ensemble des métiers de l'animation et du sport</b>	<b>8 360</b>	<b>55</b>	<b>22</b>	<b>68</b>	<b>33</b>
<b>DEFM tous publics Total régional</b>	<b>376 526</b>	<b>51</b>	<b>16</b>	<b>44</b>	<b>35</b>

Source : Pôle emploi, Direccte – DEFM, catégorie ABC (stocks) au 31.12.11 – Traitement ORM.

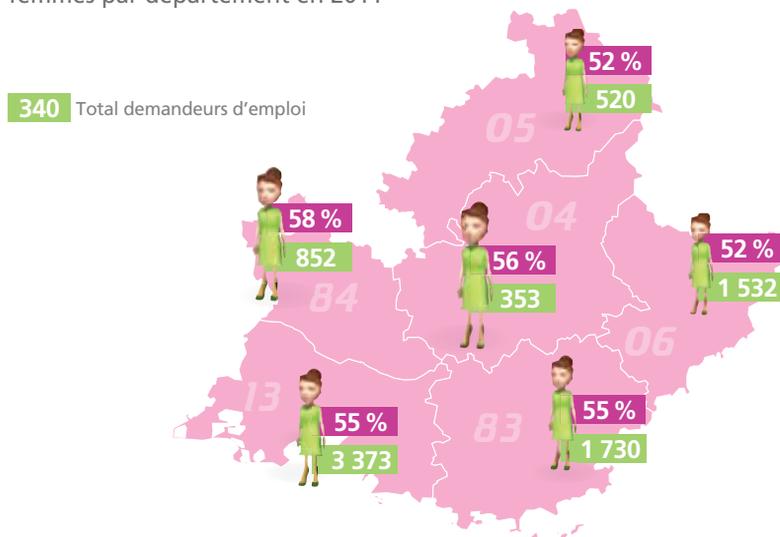
Note de lecture : sur les 8 360 demandeurs d'emploi positionnés au 31.12.11 sur les métiers de l'animation et du sport, 55 % sont des femmes, 22 % sont des jeunes de moins de 25 ans.

En 2011, le nombre de demandeurs d'emploi dans les secteurs de l'animation et du sport atteint 8 360 personnes, soit une hausse globale de 8 % des effectifs (7 % pour le total régional tout public).

La recherche d'emploi s'intensifie dans l'animation de loisirs et l'animation d'activités culturelles et ludiques qui enregistrent une hausse respective de demandeurs d'emploi de 13 % et 17 % en un an. Ceci explique en grande partie que les femmes sont davantage touchées par la nécessaire recherche d'emploi (55 % contre 51 % pour tous publics) car l'animation socioculturelle et de loisirs est un secteur particulièrement féminisé (plus des deux tiers de femmes).

## ► La hausse des demandeurs d'emploi touche tous les départements

Nombre de demandeurs d'emploi de l'animation et du sport et part des femmes par département en 2011

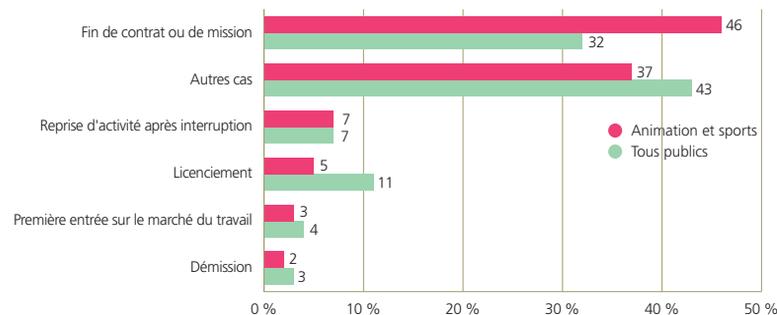


Source : Pôle emploi, Direccte – DEFM, catégorie ABC (stocks) au 31.12.11 – Traitement ORM.

La région enregistre une hausse importante des demandeurs d'emploi dans les secteurs de l'animation et du sport. Néanmoins, cette hausse est très différenciée d'un département à l'autre. Les Hautes-Alpes se distinguent par augmentation de près de 15 points de la demande d'emploi alors qu'elle est beaucoup plus limitée dans le Var et les Bouches du Rhône (respectivement 6 et 7 points).

## ► Près d'un animateur sur deux s'inscrit à Pôle emploi suite à la fin d'un contrat de travail

Motifs d'inscription à Pôle emploi en 2011 (en %)



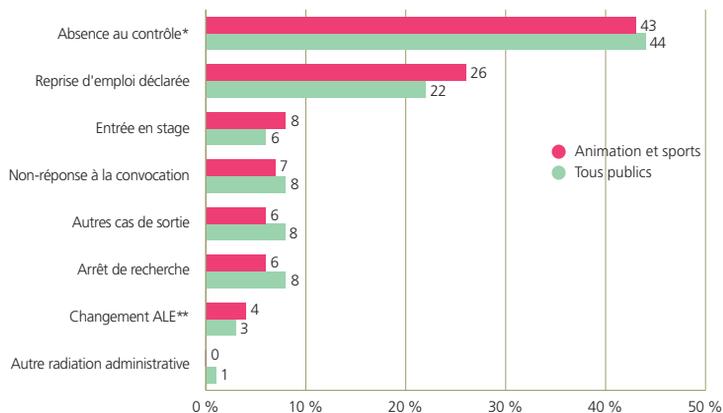
Source : Pôle emploi, Direccte – DEE, catégorie ABC, cumul année 2011 – Traitement ORM.

Dans les secteurs de l'animation et du sport, le principal motif d'inscription à Pôle emploi est la fin de contrat ou de mission (près d'un cas sur deux contre un tiers pour tous publics). Ce motif touche un peu plus les hommes que les femmes (respectivement 48 % et 44 %).

Les licenciements sont beaucoup plus rares comparativement à l'ensemble des secteurs.

## ► Plus de reprise d'emploi déclarée dans les secteurs animation et sport

Motifs de sortie de Pôle emploi en 2011 (en %)



Source : Pôle emploi, Direccte – DES, catégorie ABC, cumul année 2011 – Traitement ORM.

\* Non-renouvellement d'inscription sans motif déclaré.

\*\* Agence locale pour l'emploi.

Répartition départementale des sorties de Pôle emploi sur des métiers de l'animation et du sport en 2011 (en %)

	Alpes-de-Haute-Provence	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	Total
DES animation et sport	4	8	19	38	22	10	100
<b>DES tous métiers</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>22</b>	<b>41</b>	<b>20</b>	<b>12</b>	<b>100</b>

Source : Pôle emploi, Direccte – DES, catégorie ABC, cumul année 2011 – Traitement ORM.

## L'offre d'emploi

### ► Les intentions d'embauche d'animateurs persistent en 2012

#### Remarque préalable

Les données ci-dessous sont issues de l'enquête annuelle de besoins de main-d'œuvre (BMO) réalisée par le Crédoc à l'initiative de Pôle emploi. Elle met en évidence les intentions d'embauche des établissements régionaux pour l'année en cours, relevant de l'assurance chômage, des établissements de 0 salarié ayant émis une demande d'embauche au cours des 12 derniers mois, de ceux du secteur agricole, de ceux relevant des collectivités locales et territoriales, des établissements publics administratifs, des officiers publics ou ministériels. Au total, plus de 32 700 questionnaires ont été exploités en 2012.

## Intentions d'embauche dans les secteurs de l'animation et du sport en 2012

	Estimation d'embauche	Part des projets de recrutement jugés difficiles (%)	Part de saisonniers (%)
Professionnels de l'animation socioculturelle (animateurs et directeurs)	6 789	37,5	72,9
Sportifs et animateurs sportifs	2 338	47,1	64,1
<b>PACA animation et sport</b>	<b>9 127</b>	<b>40,0</b>	<b>70,6</b>
<b>France entière animation et sport</b>	<b>81 716</b>	<b>43,5</b>	<b>72,2</b>

Source : Pôle emploi, Crédoc – Enquête BMO 2012 – Traitement ORM.

En 2012, on enregistre une légère augmentation du nombre d'embauches de professionnels de l'animation et du sport envisagées par les employeurs de la région. Ce sont surtout les professionnels de l'animation socioculturelle qui continuent à être demandés avec un accroissement des projets de recrutement de 9 %. C'est d'ailleurs le métier le plus recherché sur les bassins d'emploi de Marseille et des Hautes-Alpes. Il faut néanmoins relativiser cette hausse, puisque la part d'emplois saisonniers est proche des trois quarts des effectifs recherchés.

Cette année, les sportifs ne font plus partie des 15 métiers les plus recherchés, excepté dans les Hautes-Alpes, les Alpes-de-Haute-Provence et sur le bassin d'emploi de Fréjus-Draguignan-Cogolin.

## LA FORMATION

### L'offre de formation en PACA

#### ► Les formations DEJEPS se développent dans la région

- 2 420 stagiaires comptabilisés, répartis sur 176 sessions de formation et sur tout le territoire.
- 51 organismes interviennent, dont les trois quarts sont du secteur privé.
- Moins d'un quart des stagiaires se préparent aux métiers de l'animation socioculturelle pour trois quarts dans le domaine sportif.
- 31 spécialités sportives sont enseignées.

Effectifs en formation Jeunesse et Sports en 2011-2012 (pour les intitulés et niveaux des diplômes, voir en page 6)

	Effectifs	Dont part des femmes (%)
Bapaat	220	52
BEE5 1 (dont préqualifications et préformations)	614	21
BPJEPS jeunesse	422	67
BPJEPS sports	958	41
BEE5 2	10	20*
DEJEPS jeunesse	54	46*
DEJEPS sports	111	19
DESJEPS	31	65*
<b>Total**</b>	<b>2 420</b>	<b>41</b>

Source : ORM – Enquête de suivi des effectifs en formation 2011-2012.

\* Part calculée sur des effectifs inférieurs à 100.

\*\* Données manquantes pour les activités équestres et deux services déconcentrés de l'État.

Durant l'année scolaire 2011-2012, 2 420 stagiaires ont suivi une formation Jeunesse et Sports en PACA. Soulignons par ailleurs l'annulation de 18 sessions de formation qui ont pourtant reçu l'habilitation par la DRJSCS (par manque d'effectifs et/ou manque de financement).

Parmi ces stagiaires, 1 380 ont choisi de se professionnaliser en passant un BPJEPS (niveau IV) dont au moins 70 % dans l'encadrement sportif (données sous-estimées compte-tenu de la collecte partielle des données dans les activités équestres).

165 stagiaires ont ainsi décidé de se perfectionner dans le sport ou dans la coordination de projets socio-éducatifs, culturels ou sociaux.

## ► Une croissance du nombre d'étudiants Staps plus marquée en région

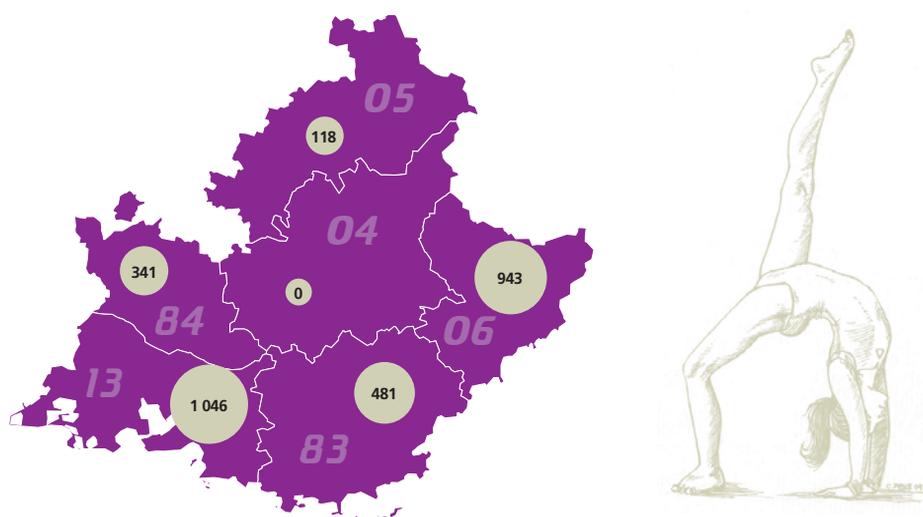
Effectifs en formation Staps pour l'année scolaire 2011-2012

	Effectif total 2011-2012	PACA		France entière
		Dont femmes	Évolution des effectifs sur un an	
Licence et licence professionnelle	2 365	632	+ 352	31 020
Master	465	176	- 17	6 405
Doctorat	74	23	- 1	455
Autres diplômes Staps	25	11	+ 18	2 289
<b>Total</b>	<b>2 929</b>	<b>842</b>	<b>+ 352</b>	<b>40 169</b>

Source : Éducation nationale, DEPP – Effectifs (BCP) pour les rentrées 2009 à 2011 – Traitement ORM.

Depuis 2009, les universités de la région PACA ont augmenté leurs effectifs d'étudiants Staps de 20 %. Cette évolution est plus accentuée en région qu'au niveau national (+ 15 %). Néanmoins, la place des jeunes filles dans cette filière ne semble pas plus aisée. Les effectifs féminins se réduisent de deux points en deux ans passant à 29 % des effectifs (31 % en France).

Effectifs en formation Staps pour l'année scolaire 2011-2012, par département



Source : Éducation nationale, DEPP – Effectifs (BCP) à la rentrée 2011 – Traitement ORM.

Le DUT carrières sociales « animation sociale et socioculturelle », créé à la rentrée 2009-2010, accueille 52 personnes (en première et deuxième années). Cinq jeunes hommes font partie de ces étudiants ; il n'y en avait qu'un en 2009.

## Les diplômés 2011

### Effectifs des diplômés Jeunesse et Sports en 2011

	Effectifs provisoires	Dont part des femmes (%)
Bapaat	165	40
BEES 1	451	23
<i>dont BE alpinisme</i>	38	28*
Qualification complémentaire BEES 1	123	8
BPJEPS sport	724	48
BPJEPS animation socioculturelle	298	72
Certificat de spécialisation du BPJEPS	15	14*
Unité capitalisable complémentaire du BPJEPS	78	60*
DEFA	9	66*
DEJEPS	394	24
Certificat de spécialisation du DEJEPS	4	0
BEES 2	17	12*
DESJEPS	21	24*
<b>Total</b>	<b>2 299</b>	<b>41</b>

Source : DRDJS PACA – Diplômés 2011 – Traitement ORM.

\* Part calculée sur des effectifs inférieurs à 100.

La région PACA se situe parmi les trois régions qui délivrent le plus de diplômes de l'animation et du sport en lien avec ses caractéristiques économiques et sociales. Le niveau pivot est le niveau IV (BEES 1 et surtout BPJEPS) qui compte à lui-seul les trois quarts des diplômés.

Les diplômés de l'animation sont majoritairement des jeunes femmes. Moins présentes dans les formations sportives (41 %) elles représentent néanmoins 48 % des nouveaux titulaires d'un BPJEPS sport.

La direction d'un séjour de vacances ou d'un accueil de loisirs est l'unité complémentaire privilégiée par les diplômés du BPJEPS animation et sport.

Ce document est téléchargeable  
sur les sites de l'ORM et de la DRJSCS :  
[www.orm-paca.org](http://www.orm-paca.org)  
et [www.paca.drjscs.gouv.fr](http://www.paca.drjscs.gouv.fr)

